

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2022

N° 2022-31

Finances - Attribution des subventions 2022 aux associations - Approbation et autorisation de signer

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 29 Mars 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle François VILLON, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Isabelle BRIARD, Sylvie CLERC, Éric DODET, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Bruno GUITTARD, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Florence MARQUES DA SILVA, Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT.

En exercice : 21
Présents : 16
Votants : 20

Excusés :

Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Joël GIRARD, Charline MARTINEAU.

Pouvoirs :

Jean-Luc FOURNIER à Dominique RENAULT.
Joël GIRARD à Valérie LABOUACHRA.
Sébastien GALERON à Frédéric CUILLERIER.
Charline MARTINEAU à Bruno GUITTARD.

Secrétaires auxiliaires : Adeline BOIZARD.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que le vote du Budget Primitif permet d'examiner les demandes de subvention des associations. Ces dernières ont été étudiées par les services municipaux ainsi que par les commissions municipales.

Rapporteur Pascal FOULON

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Associations	Attribuées 2021	Sollicitées 2022	Attribuées 2022	Vote
Danse	800 €	800 €	800 €	Voté à l'unanimité
Football	13 000 €	15 000 €	11 000 €	Voté à l'unanimité
Gymnastique volontaire	1 200 €	1 000 €	1 000 €	Voté à l'unanimité
Judo	3 500 €	6 000 €	3 500 €	Voté à l'unanimité
Marche	0 €	200 €	200 €	Voté à l'unanimité
Pêche	200 €	200 €	200 €	Voté à l'unanimité
Tennis	2 500 €	3 000 €	2 750 €	Voté à l'unanimité
Cheer & twirl	750 €	1 500 €	750 €	Voté à l'unanimité
Skate	0 €	Aucune demande	0 €	
Badminton	0 €	Aucune demande	0 €	
Rugby	0 €	Aucune demande	0 €	
Basket	0 €	Aucune demande	0 €	
Cyclotourisme	0 €	Aucune demande	0 €	
Physic Form	0 €	Aucune demande	0 €	
Sophrologie	0 €	Aucune demande	0 €	
Volley-ball	0 €	Aucune demande	0 €	
Réserve	3 000€		3 000€	Voté à l'unanimité
TOTAL	24 950€		23 200 €	

ASSOCIATIONS NON SPORTIVES

Associations	Attribuées 2021	Sollicitées 2022	Attribuées 2022	Vote
ADAPI	600 €	Pas de demande	0 €	
Amicale des retraités	X	Pas de demande	0 €	
API	X	150 €	150 €	Non-votant : Joël GIRARD. Pour : Frédéric CUIILLERIER, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Isabelle BRIARD, Sylvie CLERC, Éric DODET, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Bruno GUITTARD, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Florence MARQUES DA SILVA, Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Charline MARTINEAU.
APIC	X	Pas de demande	0 €	
Arts en partage	X	300 €	600 €	Voté à l'unanimité
Association Maurice Genevoix	X	Pas de demande	100 €	Voté à l'unanimité
Association Solidarité Jeunesse	X	Pas de demande	0 €	
Bibliothèque	6 900 €	7 500 €	7 500 €	Non-votant : Carl LEQUERTIER. Pour : Frédéric CUIILLERIER, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Isabelle BRIARD, Sylvie CLERC, Éric DODET, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Bruno GUITTARD, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, , Florence MARQUES DA SILVA, Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Joël GIRARD, Charline MARTINEAU.
Bibliothèque sonore	50 €	50 €	50 €	Non-votant : Carl LEQUERTIER. Pour : Frédéric CUIILLERIER, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Isabelle BRIARD, Sylvie CLERC, Éric DODET, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Bruno GUITTARD, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, , Florence MARQUES DA SILVA, Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Joël GIRARD, Charline MARTINEAU.
Centre paroissial	X	Pas de montant	0 €	
CERCIL	200 €	Pas de demande	100 €	Voté à l'unanimité
Chorale	X	Pas de demande	0 €	
CGVL	X	Pas de demande	0 €	

Associations	Attribuées 2021	Sollicitées 2022	Attribuées 2022	Vote
Club informatique	X	Pas de demande	0 €	
Comité des Fêtes	X	Pas de demande	0 €	
Comité National du Souvenir Français	100 €	100 €	100 €	Non-votant : Joël GIRARD. Pour : Frédéric CUILLERIER, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Isabelle BRIARD, Sylvie CLERC, Éric DODET, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Bruno GUITTARD, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Florence MARQUES DA SILVA, Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Charline MARTINEAU.
Coopérative Élémentaire	1 000 €	Pas de montant	1 000 €	Voté à l'unanimité
Coopérative Maternelle	500 €	Pas de montant	500 €	Voté à l'unanimité
Don du sang	100 €	100 €	100 €	Voté à l'unanimité
Ecole de Musique	40 000 €	42 500 €	40 000 €	Non-votant : Dominique RENAULT. Contre : Éric DODET, Jean-Marc MASSE. Abstention : Bruno GUITTARD. Pour : Frédéric CUILLERIER, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Isabelle BRIARD, Sylvie CLERC, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Florence MARQUES DA SILVA, Marie-Françoise QUERE, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Charline MARTINEAU, Joël GIRARD
Harmonie	13 000 €	13 500 €	10 220 €	Non-votant : Dominique RENAULT. Contre : Éric DODET, Jean-Marc MASSE. Pour : Frédéric CUILLERIER, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Isabelle BRIARD, Sylvie CLERC, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Bruno GUITTARD, Florence MARQUES DA SILVA, Marie-Françoise QUERE, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Charline MARTINEAU, Joël GIRARD
Familles Rurales	X	Pas de demande	0 €	
Fédération des Aveugles du Val de Loire	100 €	Pas de montant	100 €	Voté à l'unanimité
LEAP Boissay	X	1 jeune de Saint-Ay	50 €	Voté à l'unanimité
Ligue contre le Cancer	X	Pas de montant	0 €	
Loiret DDEN	40 €	Pas de demande	0 €	Voté à l'unanimité
Loiret Nature Environnement	100 €	Pas de montant	100 €	Voté à l'unanimité

Associations	Attribuées 2021	Sollicitées 2022	Attribuées 2022	Vote
Médaillé militaires	X	150 €	150 €	Voté à l'unanimité
MFR Férolles	50 €	Pas de demande Aucun jeune de Saint-Ay	0 €	
MFR Chaingy	150 €	2 jeunes de Saint- Ay	100 €	Voté à l'unanimité
Le Paradoxe	1 300 €	1 300 €	1 400 €	Non-votants : Bruno GUITTARD et Carl LEQUERTIER. Pour : Frédéric CUILLERIER, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Isabelle BRIARD, Sylvie CLERC, Éric DODET, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Florence MARQUES DA SILVA, Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT, Joël GIRARD, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Charline MARTINEAU.
PEP 45	X	5 jeunes de Saint- Ay	250 €	Voté à l'unanimité
Prévention Routière	50 €	Pas de montant	50 €	Voté à l'unanimité
UCPS	300 €	Pas de montant	300 €	Voté à l'unanimité
UNC	200 €	250 €	250 €	Non-votants : Frédéric CUILLERIER, Joël GIRARD, Valérie LABOUACHRA, Éric DODET, Florence MARQUES DA SILVA, Dominique RENAUULT, Jean- Marc MASSE, Marie-Françoise QUERE, Raymond DOUARE. Pour : Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Isabelle BRIARD, Sylvie CLERC, Pascal FOULON, Bruno GUITTARD, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Charline MARTINEAU.
Vitalité Rurale	X	Pas de demande	150 €	Voté à l'unanimité
Cie du GINKGO	100 €	200 €	100 €	Voté à l'unanimité
Réserve	5 800 €		3 000 €	Voté à l'unanimité
TOTAL	70 640 €	/	66 420 €	

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'attribution des subventions aux associations telles qu'elles sont proposées dans les tableaux ci-dessus ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces relatives au versement desdites subventions.

Envoyé en préfecture le 27/04/2022

Reçu en préfecture le 27/04/2022

Affiché le

ID : 045-214502692-20220411-2022_031-DE



N°2022-31

Finances - Attribution des subventions 2022 aux associations - Approbation

ADOPTÉ À L'UNANIMITE DES VOTANTS

*Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le 22 avril 2022*



Le Maire,

Frédéric CULLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
Et de l'affichage le
Pour le Maire,
La Directrice Générale Adjointe,

Adeline BOIZARD.